

103197-2026 - Mise en concurrence

France – Services de télécommunications – Services de télécommunication

OJ S 30/2026 12/02/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville d'Issy-les-Moulineaux

Adresse électronique: anne.cario@seineouest.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Services de télécommunication

Description: Services de télécommunication

Identifiant de la procédure: c1cbf4ab-f63b-4f76-96f3-c5c74ed7cbd9

Identifiant interne: 2500051

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Consultation des entreprises (DCE) est retiré sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Le téléchargement est gratuit. La Ville impose que les offres soient déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application de l'article R21327 du CCP. Afin de simplifier les démarches des candidats, les offres déposées sur la plateforme Maximilien n'auront pas à être signées électroniquement. Par la seule remise de son offre, le candidat confirme son intention de soumissionner à l'attribution du marché. Ainsi, s'il est désigné attributaire, il s'engage à signer l'ensemble des pièces contractuelles du marché et à les remettre sous format papier à la Ville. Toute demande de renseignements d'ordre administratif ou technique ne peut se faire que par écrit, via la plateforme de dématérialisation <https://marches.maximilien.fr>. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré un dossier et qui se sont fait connaître. Délai de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. Conditions de participation : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint. Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans le contrat et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations

contractuelles à l'égard de la personne publique. La personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des plis et la date de signature du marché public. Toutefois, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres est mis en liquidation judiciaire, ou qu'il se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander au pouvoir adjudicateur l'autorisation de continuer à la procédure de passation sans cet opérateur défaillant, en proposant, le cas échéant, à l'acceptation du pouvoir adjudicateur, un ou plusieurs sous-traitants. Le pouvoir adjudicateur se prononce sur cette demande après examen de la capacité professionnelle, technique et financière de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-traitants présentés à son acceptation. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français. Le budget de la Ville financera les dépenses afférentes au marché. La Ville ne percevra pas de subventions pour le financement de la prestation, objet du marché. Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux articles L.2120-1-3, L2124-2 et R.2124-2-1 et suivants du CCP. Il est précisé qu'il sera fait application des dispositions de l'article R.2122-2-1 du Code de la commande publique relatif à la passation d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, si aucune candidature ou offre n'est présentée, si seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées, au sens des articles R.2144-7 et L.2152-4, sont présentées. Le marché est un accord-cadre mono attributaire de Services à bons de commande, traité à prix unitaires en application des articles R. 2162-2, R. 2162-4-2 à R. 2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du CCP. Le marché est alloti au sens des articles L.2113-10 et R.2113-1 du CCP et comprend deux lots : Lot 1 téléphonie fixe et mobile avec fourniture des téléphones - Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 110 000 € HT. Lot 2 Accès Internet haut débit et Téléphonie analogique - Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 170 000€ HT. Le marché n'est pas un marché à tranches. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification et les prestations débiteront à compter du 24 août 2026 pour le lot n°1 et du 24 novembre 2026 pour le lot n°2 pour une durée d'un an renouvelable trois fois par reconduction tacite, soit une durée maximale de quatre ans. Les prestations débiteront le 24 août 2026 pour le lot n°1 et le 24 novembre 2026 pour le lot n°2 mais dès la notification du marché, la migration/transférabilité en cas de changement de titulaire sera entreprise, la mise en service des services de télécommunication devant être effective entre 4 semaines et 2 semaines calendaires avant l'échéance du 24 août 2026 pour le lot n°1 et du 24 novembre 2026 pour le lot n°2. Pas de visite prévue. Pas de négociations. Critères de sélection des offres 1/Critère 1 Prix au vu du DQE Il est précisé que le D.Q.E. n'est pas contractuel et n'engage donc pas les candidats. Il ne sert qu'à l'analyse du prix. En conséquence, afin d'avoir une analyse du prix du DQE juste et reflétant bien la réalité de l'offre de prix, si la ville détecte des erreurs dans le DQE d'un candidat (report de prix du BPU erroné, erreur de calcul quantité/prix, etc.), elle fera les rectifications d'autorité. 50 points 2 /Critère 2 Modalités d'application de la Garantie du Temps de Rétablissement dans l'offre standard (et non dans les prestations en plus prévues au catalogue) 15 points 3/Critère 3 Qualité et étendue de l'extranet de gestion des demandes, de déclaration et de suivi des incidents 15 points 4/Critère 4 Qualité, réactivité et étendue de l'assistance téléphonique 10 points 5/Critère 5 Nombre et qualité des services de gestion inclus dans l'offre standard faite à la Ville (et non dans les prestations en plus prévues au catalogue) tels que facturation détaillée, accès à un extranet de gestion et de suivi des consommations 10 points

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest. Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest. Organisation qui reçoit les demandes de participation: Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest. Organisation qui traite les offres: Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest. Les critères de sélection des candidatures : • Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années) ; • Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années) ; • Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années). Référence à la nomenclature européenne (CPV – vocabulaire commun pour les marchés publics) : Objet principal : 64200000-8 Services de télécommunications Objets secondaires : Lot n°1 : 64215000-6 - Services de téléphonie IP 64212000-5 - Services de téléphonie mobile Lot n°2 : 64210000-1 - Services de téléphonie et de transmission de données

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document unique de marché européen (DUME)

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Téléphonie fixe et mobile avec fourniture des téléphones

Description: Téléphonie fixe et mobile avec fourniture des téléphones

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 24/08/2026

Date de fin de durée: 23/08/2030

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document unique de marché européen (DUME)

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/928574?orgAcronyme=o3m>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/928574?orgAcronyme=o3m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 16/04/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 5 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la consultation. Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 5511 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 55113 à L. 55123 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R. 21836 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 55115 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 5211 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti

d'une demande de référé suspension (article L. 5211 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, 24, boulevard de l'Hautil BP 30322, F 95027 Cergy Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : Greffe.tacergypontoise@juradm.fr Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy Pontoise.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville d'Issy-les-Moulineaux

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Ville d'Issy-les-Moulineaux

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville d'Issy-les-Moulineaux

Organisation qui traite les offres: Ville d'Issy-les-Moulineaux

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Accès Internet haut débit et Téléphonie analogique

Description: Accès Internet haut débit et Téléphonie analogique

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 24/11/2026

Date de fin de durée: 23/11/2030

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document unique de marché européen (DUME)

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/928574?orgAcronyme=o3m>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/928574?orgAcronyme=o3m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 16/04/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 5 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la consultation. voir documents de la consultation. Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 5511 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 55113 à L. 55123 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R. 21836 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 55115 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 5211 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 5211 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, 24, boulevard de l'Hautil BP 30322, F 95027 Cergy Pontoise, Tél : +33 130173400, courriel : Greffe.tacergyponoise@juradm.fr Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy Pontoise. Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville d'Issy-les-Moulineaux
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Ville d'Issy-les-Moulineaux
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville d'Issy-les-Moulineaux

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Ville d'Issy-les-Moulineaux

Numéro d'enregistrement: 21920040900015

Adresse postale: 62, rue du Général Leclerc

Ville: Issy-les-Moulineaux.

Code postal: 92130

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: anne CARIO

Adresse électronique: anne.cario@seineouest.fr

Téléphone: +33 146292958

Adresse internet: <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement: 17950702500015

Adresse postale: 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville: Cergy-Pontoise

Code postal: 95027

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Adresse internet: <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 881190a7-6e75-48cb-afdb-694c272854cb - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 11/02/2026 08:36:40 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 103197-2026

Numéro de publication au JO S: 30/2026

Date de publication: 12/02/2026